

Défi, un parti moribond ?

Jean-Paul Nassaux

Des événements récents ont porté de rudes coups au parti Défi. Au point que sa disparition n'est plus exclue, certains observateurs le qualifiant de « moribond ». Il est vrai que les revers électoraux subis en 2024 par les amarantes se conjuguent aux déchirements internes. Toutefois, deux éléments invitent à considérer la situation avec prudence. D'une part, le qualificatif « moribond » était précisément celui employé à l'endroit du CDH ; or Les Engagés, qui lui ont succédé en 2022, ont réalisé dernièrement des résultats électoraux inattendus, repositionnant ce parti au cœur de l'échiquier politique à tous les niveaux de pouvoir. D'autre part, l'ancêtre de Défi, le Front démocratique des francophones (FDF), a déjà connu, au début des années 1980, une situation susceptible de le faire disparaître.

Un pronostic très défavorable

Au cours des dernières années, Défi a connu des turbulences internes majeures et répétées, qui se sont largement étalées dans la presse. En mai 2022, une première rupture sérieuse apparaît entre l'ancien président emblématique du parti, Olivier Maingain, et celui dont il avait soutenu la candidature pour lui succéder, François De Smet. Elle a lieu à l'occasion du débat sur l'interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement. O. Maingain ne soutient pas une proposition d'ordonnance qui prévoit cette interdiction, pourtant co-signée par son parti avec Groen et l'Open VLD, refusant qu'elle soit votée grâce à l'apport des voix de la N-VA et du Vlaams Belang ¹.

La dégradation publique des rapports entre le président et son prédécesseur va s'aggraver lors de l'établissement de la liste de Défi pour les élections régionales bruxelloises, en février 2024. L'étalement de ces déchirements internes – qui conduit notamment au départ du parti de Michaël Vossaert, député bruxellois et principal représentant du parti au sein du Parlement de la Communauté française – contribue très certainement à la défaite de Défi aux élections fédérales et régionales du 9 juin 2024. Aux premières, le parti recule de 10,3 % à 6,6 % (soit – 3,7 %) dans la

¹ Cf. J.-P. NASSAUX, P. BLAISE, « L'année politique 2022 en Région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2585, 2023, p. 18-22.

circonscription de Bruxelles-Capitale et il perd 1 de ses 2 élus ; aux secondes, la dégringolade est plus marquée encore puisque Défi passe de 13,8 % à 8,1 % (soit – 5,7 %) et cède 4 de ses 10 sièges. Le départ pour le MR, annoncé le 2 septembre 2024, de la députée fraîchement élue Ludivine de Magnanville affaiblit encore le groupe Défi au Parlement bruxellois.

Désormais unique député fédéral de Défi, F. De Smet démissionne de la présidence du parti. Il est remplacé, le 5 juillet 2024, par Sophie Rohonyi, qui n’a pu être réélue à la Chambre des représentants. Malgré ce changement, les élections communales du 13 octobre 2024 confirment la chute de Défi, qui recule nettement dans la plupart des communes bruxelloises, conservant néanmoins la majorité absolue des sièges à Auderghem et à Woluwe-Saint-Lambert – soit deux des trois communes où un membre du parti détient le mayorat ². À cela s’ajoute l’effondrement du parti amarante en Wallonie aux scrutins de juin et d’octobre, après quelques avancées sur les plans provincial et communal au cours d’élections précédentes ³. L’objectif, certes ambitieux, de s’ancrer durablement dans le paysage politique wallon ⁴ paraît désormais bien éloigné.

En décembre 2024, invoquant un désaccord sur la ligne prise par le parti, O. Maingain annonce son départ de celui-ci et son intention de créer une nouvelle formation politique. Le 16 avril 2025, il est suivi dans sa rupture par son fils Fabian, élu sur la liste Défi au Parlement bruxellois, lequel conserve son mandat de député régional ; l’effectif de Défi dans cette assemblée se trouve donc réduit à seulement 4 députés, ce qui lui fait perdre sa représentation au sein des commissions, réduisant ainsi considérablement son poids politique ⁵. L’effet de cette décision se ressent également fort au Parlement de la Communauté française puisque F. Maingain y occupe – et entend y conserver – l’unique siège dont disposait Défi sous cette législature (contre 3 au début de la précédente). Le 24 avril 2025, O. Maingain annonce la création d’une nouvelle formation, baptisée « lib.res » pour « libres et responsables ». Celle-ci entend viser les électeurs et militants fédéralistes francophones, humanistes, libéraux ou « écologistes pragmatiques ». F. Maingain accompagne son père dans l’opération ⁶.

Aux déchirements internes et aux défections, s’ajoute donc une nouvelle concurrence, alors que Défi semble déjà largement souffrir du succès des Engagés, tous deux revendiquant l’occupation du centre de l’échiquier politique. Ces différents facteurs concourent à une baisse des intentions de vote en faveur de Défi, au point de le menacer de tomber sous le seuil d’éligibilité de 5 % lors du prochain scrutin régional.

² Dans la troisième, Schaerbeek, la Liste du bourgmestre, emmenée par Bernard Clerfayt, ministre régional et bourgmestre en titre de la commune, plonge de 32,0 % des votes valables en 2018 à 12,6 % en 2024 et perd quasiment les deux tiers de ses élus. Relevons qu’à Woluwe-Saint-Lambert, la Liste du bourgmestre O. Maingain connaît un recul non négligeable, passant de 59,4 % des voix en 2018 à 45,5 % en 2024.

³ Cf. C. ISTASSE, « L’implantation de Défi dans les communes et provinces de Wallonie : flux et reflux (2012-2024) », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, 18 octobre 2024, www.crisp.be.

⁴ Cf. M. COUNET, G. MATAGNE, P. VERJANS, « Le défi wallon du FDF », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, 20 décembre 2016, www.crisp.be.

⁵ *La Libre Belgique*, 17 avril 2025.

⁶ *La Libre Belgique* et *Le Soir*, 25 avril 2025.

Enfin, les finances du parti pâtissent également de cette situation, que ce soit en raison de la baisse de financement public direct ou indirect, à la Chambre et au Parlement bruxellois, ou en raison du manque à gagner lié à la diminution des rétrocessions faites à leur parti par les élus sur leurs émoluments. Remonter la pente et éviter à terme sa disparition ne semble donc pas chose aisée pour Défi.

L'exemple du passé

Toutefois, se pencher sur l'histoire du parti incite à une certaine prudence. En effet, ce n'est pas la première fois que cette formation se trouve au bord du gouffre.

Défi est le nom pris voici dix ans par le FDF, parti créé sous l'appellation Front démocratique des Bruxellois de langue française le 16 mai 1964, en réaction à la suppression du volet linguistique du recensement, aux marches flamandes sur Bruxelles d'octobre 1961 et 1962, et à la législation linguistique de 1962-1963 qui, notamment, fixait le tracé de la frontière linguistique. Ce parti allait jouer un rôle significatif dans la politique bruxelloise pendant une soixantaine d'années. Il a cependant connu une période difficile au début des années 1980.

En effet, le FDF a subi de nets reculs aux élections législatives de 1981, aux communales de 1982 et aux européennes de 1984. La chute est alors vertigineuse. Ainsi, à la Chambre, le FDF passe de 4,3 % des votes valables en 1977 et 1978 à 2,5 % en 1981, puis à 1,3 %, en moyenne, entre 1985 et 1991 ⁷.

Peu après l'accession de Georges Clerfayt à la présidence, le 20 octobre 1984, l'aile gauche du parti fait sécession. Elle crée d'abord le Rassemblement démocratique bruxellois (RDB), en mars 1985, avant de rejoindre ensuite le PS. Parmi les sécessionnistes, on trouve notamment une figure historique du parti, Léon Defosset, issu du Mouvement populaire wallon (MPW), qui a incarné le courant de gauche du FDF. Il y a aussi Serge Moureaux, reconnu comme brillant parlementaire et échevin de l'Urbanisme de l'Agglomération de Bruxelles qui, à ce titre, a initié un changement de cap de l'approche urbanistique bruxelloise ⁸. Une autre figure historique du FDF, Lucien Outers, a quitté Bruxelles pour Paris en raison du fait qu'il nourrissait de plus en plus de scepticisme quant à la survie du parti ⁹.

Alors que le FDF est passé de 11 à 3 députés à la Chambre (sur 212) et que son financement se trouve drastiquement réduit, son existence paraît clairement menacée. En pleine campagne électorale, le journal *Le Soir* du 3 décembre 1987 dresse un portrait peu reluisant du FDF, parlant d'un parti d'une autre décennie qui n'a pas su se renouveler. Mais, sans retrouver son niveau des années 1970, le FDF conserve alors ses électeurs et ses 3 sièges à la Chambre. Aux premières élections régionales

⁷ C. ISTASSE, « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019). II. Analyse nationale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2418-2419, 2019, p. 26.

⁸ Cf. J.-P. NASSAUX, « Le FDF et l'Agglomération de Bruxelles », in V. DUJARDIN, V. DELCORPS (dir.), *FDF, 50 ans d'engagement politique*, Bruxelles, Racine, 2014, p. 331-368.

⁹ V. DUJARDIN, « FDF, 50 ans de combat politique », in *FDF, 50 ans d'engagement politique*, op. cit., p. 11-49.

bruxelloises, en 1989, il arrive même troisième et intègre l'exécutif. Les résultats des élections législatives de 1991 confirment la stabilité du FDF depuis 1985¹⁰. Néanmoins, le parti reste loin de ses résultats des années 1970.

En 1993, il accepte par conséquent de s'allier aux libéraux du PRL, qui cherchent pour leur part à quitter l'opposition dans laquelle ils ont été relégués cinq ans plus tôt. Pour le FDF, la formule présente plusieurs avantages, voire constitue, comme l'explique Paul Wynants, « la seule planche de salut. Le parti bruxellois a réussi à endiguer son déclin électoral, mais il n'a plus son audience de la fin des années 1970. La réforme du système bicaméral, qui doit entrer en vigueur en 1995, recèle une menace : elle va réduire le nombre de députés et de sénateurs ; s'il perdait toute représentation au Sénat, le FDF serait privé de dotation, dans le cadre du financement public des partis. En s'associant au PRL, la formation amarante, qui redoute de perdre toute représentation parlementaire, assure sa pérennité. Elle prend place dans un rassemblement plus large, susceptible de perpétuer sa participation à la gestion de la Région bruxelloise et son rôle de fer de lance dans la défense des francophones de la périphérie »¹¹.

Au sein de la Fédération PRL FDF, devenue Fédération PRL FDF MCC en 1998, et, à partir de 2002, du MR, le FDF conserve son identité propre et participe à certains gouvernements fédéraux et à plusieurs gouvernements régionaux bruxellois. Une personnalité telle que Didier Gosuin prend part à tous les exécutifs bruxellois sans discontinuer de 1989 à 2004 (puis à nouveau de 2014 à 2019) et est bien connu des Bruxellois. C'est encore en tant que composante du MR que le Front démocratique des francophones décide, en 2009, de s'implanter en Wallonie – renouant ainsi avec une pratique antérieure¹² – et qu'il prend, en 2010, le nom de Fédéralistes démocrates francophones, sans changer de sigle. Après la rupture avec le MR, intervenue en 2011 sur fond de désaccord à propos de la scission de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, les FDF restent principalement ancrés dans le paysage politique bruxellois. Il faut constater que le lien avec les libéraux rendait une partie de l'électorat de la Région-Capitale difficilement captable par le parti amarante – on peut notamment penser aux Bruxellois plus attirés par des problématiques environnementales et sociales¹³. Le 13 novembre 2015, les FDF prennent le nom de Défi, pour démocrate, fédéraliste, indépendant. Alors que les FDF avaient recueilli 1,8 % du total des votes valables à la Chambre lors du scrutin de 2014, Défi progresse pour atteindre 2,2 % en 2019. Sur le plan local, le scrutin de 2018 s'avère également favorable au parti amarante¹⁴. Avec 1,2 % lors du scrutin fédéral de 2024, Défi retrouve le pire score de l'histoire du FDF, obtenu en 1985.

¹⁰ P. VERJANS, H. RENARD, « Le FDF en 50 ans de campagnes électorales », in *FDF, 50 ans d'engagement politique*, *op. cit.*, p. 312-314.

¹¹ P. WYNANTS, « Le libéralisme francophone du PLP au MR. I. 1961-1999 », *Courrier hebdomadaire, CRISP*, n° 2092-2093, 2011, p. 13.

¹² Cf. M. COUNET, G. MATAGNE, P. VERJANS, « Le défi wallon du FDF », *op. cit.*

¹³ Cf. J.-P. NASSAUX, « Une nouvelle vie pour le(s) FDF ? », *op. cit.*

¹⁴ Cf. C. ISTASSE, « L'implantation de Défi dans les communes et provinces de Wallonie : flux et reflux (2012-2024) », *Les @nalyse du CRISP en ligne*, 18 octobre 2024, www.crisp.be.

La question qui se pose aujourd'hui est dès lors la suivante : Défi parviendra-t-il à une résilience comparable à celle du FDF dans les années 1980 qui a permis au parti de se perpétuer jusqu'à nos jours ?

Quelles perspectives ?

S'il est trop tôt pour établir un pronostic fiable aujourd'hui par rapport à une telle résilience, relevons que Défi garde des atouts. Sa nouvelle jeune présidente, S. Rohonyi, a fait ses preuves en tant que parlementaire, notamment dans son action pour les droits des femmes. Défi dispose encore de mandataires expérimentés tels que Bernard Clerfayt, Cécile Jodogne, Joëlle Maison ou Gisèle Mandaila. Une relève plus jeune apparaît avec, notamment, le député régional Jonathan de Patoul. Enfin, le parti dispose de personnalités intellectuelles reconnues, tels son ancien président, F. De Smet, l'ancien juge d'instruction Michel Claise, ou Baudouin Decharneux, philosophe et professeur à l'Université libre de Bruxelles, élu président de Défi Wallonie en juillet 2024. Du côté wallon, précisément, des militants dévoués ont été découragés et se sont démobilisés. Se posera donc la question d'une relance ou non de l'action du parti en Wallonie.

En fait, l'avenir de Défi dépendra sans doute en partie des orientations qui seront défendues par ce parti. Le créneau laïque est l'un de ceux mis en avant ces dernières années. Un certain nombre d'électeurs, notamment socialistes, attachés à la laïcité et déplorant les positions à leurs yeux trop communautaristes du parti qu'ils soutenaient, peuvent être séduits par Défi plutôt que par Les Engagés (auxquels ils ne font pas totalement confiance sur ce thème) ou par le MR (jugé par eux trop à droite). Encore faudra-t-il, pour que Défi apparaisse crédible sur cet enjeu, éviter des divisions internes comme lors du débat sur l'abattage rituel. En outre, ce thème est l'un de ceux sur lesquels l'ancien président, O. Maingain, compte concurrencer les amarantes avec le lancement de son nouveau parti, lib.res. Enfin, la résonance de cet enjeu dans la société n'est pas assurément large et l'accaparement éventuel de cette thématique par Défi n'est pas nécessairement gage de réussite.

Pour sa part, la défense de la francophonie fait partie de l'ADN de Défi. Le parti devra cependant s'interroger sur la nécessité éventuelle d'actualiser la stratégie sur ce point : la dénonciation du traditionnel « ennemi flamand » ne doit-elle pas être revisitée alors que la menace sur la francophonie provient aujourd'hui davantage de l'anglais ? Certains milieux flamands en sont convaincus¹⁵ et une concertation avec eux ne serait peut-être pas inutile. Certes, nombre de divergences sont importantes, notamment à propos de la situation bruxelloise. Et l'on peut comprendre une certaine fermeté de la part de Défi à ce sujet compte tenu de ses positions traditionnelles. Mais des points communs

¹⁵ Cf. notamment l'interview accordée par le Professeur Bruno De Wever à *La Libre Belgique* du 25 février 2025. On relèvera aussi, entre autres, la position de l'écrivain néerlandophone Geert Van Istendael dans son livre *Le Labyrinthe belge*, qui considère que « le français a été et demeure une langue mondiale, et c'est un contrepois bienvenu à l'impérialisme brutal de l'anglais (que nous connaissons aussi) » (cité par J.-P. NASSAUX, « Le recul de la francophonie », *Cahiers de psychologie politique*, n° 42, 2022).

pour la défense des deux principales langues nationales de la Belgique ne pourraient-ils pas être dégagés dans un premier temps ?

*

* *

Aucun parti n'est éternel. Mais la disparition d'une formation politique qui a une existence de plus de soixante ans représenterait un événement, voire un choc pour la scène politique bruxelloise. Le recul brutal de Défi n'était pas prévisible il y a encore cinq ans et les choses se sont très vite accélérées au cours des dernières années. Le départ d'O. Maingain et la création d'un nouveau parti concurrent accroissent une déchirure qui pourrait s'avérer fatale pour Défi. Inversement, ces éléments ont aussi entraîné le resserrement d'un noyau dur de mandataires et de militants. On ne peut exclure que cela constitue l'amorce d'un redressement qui pourrait éventuellement, comme cela s'est passé dans les années 1980, sauver le parti de sa disparition. S'il paraît imprudent de vouloir enterrer trop rapidement Défi, il faut cependant reconnaître que la survie de ce parti suscite nombre d'interrogations.

Pour citer cet article : Jean-Paul NASSAUX, « Défi, un parti moribond ? », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 22 mai 2025, www.crisp.be.